

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2019

GUADELOUPE

	février 2019	mars 2019 *	Cumul de janvier à mars		année 2018
			2019 *	2018	
Dossiers déposés	37	23	88	106	426
Décision de recevabilité par les commissions	47	32	108	98	355
- Dossiers recevables	44	28	96	92	333
- Dossiers irrecevables (A)	3	4	12	6	22
Mesures de rétablissement personnel (B)	12	21	43	31	155
- Mesures imposées suite RP sans LJ	12	21	43	28	141
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	3	14
Mesures de réaménagement des dettes (C)	7	25	42	8	146
- Plans conventionnels conclus	0	2	2	1	11
• dont plans d'attente	0	1	1	1	6
- Mesures avec ou sans effacement	7	23	40	7	135
• dont mesures d'attente	2	6	11	3	43
Dossiers clôturés (D) (y compris Constats de non accord qui n'ont pas fait l'objet d'une ouverture des mesures)	4	1	10	8	54
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	26	51	107	53	377
Relations avec les tribunaux					
- Dossiers jugés recevables à la suite d'un recours sur irrecevabilité (en nb)	0	0	0	3	8

* provisoire

En mars 2019, les commissions ont été saisies de 23 situations de surendettement et en ont traité 51 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 17 % sur les trois premiers mois 2019 par rapport aux trois premiers mois 2018 (88 dossiers contre 106 dossiers).

A fin décembre 2018, 358 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 30,7 % sur cette période.